Intervention du courant Front Unique au Conseil délibératif fédéral départemental (Cdfd) de la FSU du Rhône le 16 janvier 2006.

Les fédérations syndicales de la Fonction publique viennent de publier un communiqué commun appelant à une journée de grève et manifestations le 2 février. Certes, face à l'offensive conduite par Chirac et son gouvernement, la question de la mobilisation est posée. Mais sur quelles revendications s'ordonne cette journée d'action décidée par les fédérations? Sur celle des salaires et sur la demande d'ouverture de négociations sur la grille de la Fonction publique.

Notons d'abord qu'il est pour le moins malheureux de demander l'ouverture d'une discussion sur la grille de la Fonction publique; c'est ouvrir une boite de pandore qui permettra à ce gouvernement d'attaquer. En réalité, cette proposition est tout à fait inacceptable car le gouvernement est déjà en train de prendre des mesures d'éclatement de la grille (fusion d'échelles, fusion de corps, diminution de la part indiciaire du salaire au profit de rémunérations « individualisées », « au mérite »…) : c'est lui donner les moyens de réaliser ses plans. Et c'est se moquer de croire qu'on pourrait obtenir de ce gouvernement une amélioration de la situation alors que les personnels subissent depuis des mois la remise en cause de leurs acquis.

Par contre la question salariale est une question sérieuse et il est juste d'en revendiquer la défense et l'augmentation du point d'indice. Mais ce communiqué se situe en dehors du temps et de l'espace : dans quelle situation sommes-nous? À quel gouvernement sommes nous confrontés? Ce texte isole complètement la question de la baisse du pouvoir d'achat de toutes les autres attaques conduites par le gouvernement Chirac : baisse drastique des postes aux concours, développement du travail précaire, attaques contre le code du travail et contre le statut de la Fonction publique, diminution annoncées des programmes scolaires, etc... Chaque jour on nous annonce une nouvelle attaque : ainsi l'inacceptable Contrat nouvelle embauche (CNE) – qui autorise le patron de licencier durant une période d'essai de deux ans sans aucun motif – serait étendu à tous les jeunes de moins de 26 ans !

Certains diront que lorsqu'on fait un communiqué commun, on s'aligne sur le plus petit dénominateur commun. Mais quand on veut signer un texte avec la CFDT, il est difficile de remettre en cause la politique du gouvernement! Or, on aura du mal à permettre une véritable mobilisation en isolant la question de salaires de toutes les autres attaques qui sont l'objet de discussions en salles des professeurs : personnel absent non remplacé, multiplication des mesures policières, aggravation de conditions de travail, etc...Et rien n'interdit à la FSU de sortir sa propre déclaration sur une orientation qui permette une véritable mobilisation. Il ne s'agit pas de faire un catalogue de revendications; il s'agit de donner le cadre politique dans lequel nous devons combattre et de fixer des perspectives politiques.

Qu'est-ce qui autorise Chirac et son gouvernement à poursuivre leur offensive ? Qu'est-ce qui permet à Chirac dans ses vœux de nouvelle année d'annoncer une nouvelle série d'attaques contre nos acquis ? Serait-ce que les personnels ne mesurent pas l'ampleur des attaques ? Dire cela serait une plaisanterie. Serait-ce que les personnels sont démoralisés et ne veulent pas se battre ? Bien au contraire. Ainsi en atteste la mobilisation du 4 octobre, ainsi en attestent les nombreuses mobilisations locales. Chacun peut constater que les mobilisations locales sont fortes dès lors que les personnels considèrent qu'ils peuvent maîtriser leur combat d'un bout à l'autre.

La vraie raison est en relation avec le paradoxe suivant : tous les sondages témoignent du profond discrédit, du profond rejet à l'égard de Chirac et de sa politique. Des collègues disent « Chirac, c'est Monsieur 1% »! 1%, c'est le résultat d'un sondage, c'est le nombre de sondés souhaitant que Chirac se représente aux présidentielles. Chirac est affaibli ; ce gouvernement demeure marqué par la défaite subie lors du référendum du 29 mai. Qu'est-ce qui permet à Monsieur 1% d'annoncer pour ses voeux de la nouvelle année une nouvelle attaque contre la sécurité sociale ? Qu'est ce qui permet à Gilles de Robien d'annoncer l'effondrement du nombre de postes aux concours, la bivalence pour les futurs enseignants, et un Smic culturel pour les programmes ? Ce qui le permet, c'est qu'il n'y a pas un seul dirigeant politique et pas un seul dirigeant syndical qui, au soir du 29 mai n'ait exigé « Chirac doit partir »! Pas un seul n'a dit «Ce gouvernement est illégitime, s'il ne veut pas partir, il faut le chasser ».

En se soumettant au calendrier électoral, on laisse donc les mains libres à Chirac, on lui reconnaît le droit de poursuivre sa politique jusqu'en 2007 et on prépare ainsi d'autre victoires pour la bourgeoisie en 2007 et au de là. Il est quand même extraordinaire que ce soit un député de l'UDF qui déclare « Partez Monsieur le Président », en précisant que ce départ doit être fait «dans l'urgence » alors que ce devrait être l'axe de combat du PS, du PCF et de notre fédération. C'est sur cet axe que devrait être orientés tous nos textes préparatoires à l'action. Il en résulte bien évidemment l'obligation pour la FSU et ses syndicats de rompre immédiatement toute discussion, toute négociation des projets gouvernementaux — à commencer par le boycott de la réunion du 19 janvier avec la ministre Jacob -

Sans doute de telles déclarations ne suffiraient pas à imposer le départ de Chirac, mais ce serait un point d'appui pour la mobilisation en masse des collègues et de l'ensemble des travailleurs. Tous les collègues savent, ils ont pu le vérifier, que ce gouvernement ne cède rien tant qu'il n'est pas menacé dans son existence. L'axe du combat syndical doit être donc clair pour tout le monde : nous avons l'objectif d'infliger une défaite à Chirac pour le chasser, lui, son gouvernement, sa majorité, sans attendre 2007.

C'est sur cette orientation que doit être ordonnée la déclaration du Conseil Délibératif Fédéral National (CDFN) qui se réunit demain.